

**UNIVERSITE FRANCOIS RABELAIS DE TOURS  
UFR DES SCIENCES ET TECHNIQUES  
PARC DE GRANDMONT - 37200 TOURS**

Le Directeur de l'UFR

FB/Secrét/N° 28/2016

à

Mesdames et Messieurs  
Les Directeurs de Départements et  
Laboratoires  
Mesdames et Messieurs  
les Secrétaires de Départements et  
Laboratoires

Affaire suivie par Fabienne Bouchaud

e-mail : [fabienne.bouchaud@univ-tours.fr](mailto:fabienne.bouchaud@univ-tours.fr)

***POUR INFORMATION ET POUR AFFICHAGE***

➤ Compte-rendu du conseil de l'UFR du jeudi 14 janvier 2016 approuvé par le conseil de l'UFR du jeudi 25 février 2016.

Tours, le 26 février 2016

P/Le Directeur,

La Responsable Administrative



Fadila TROUVÉ



Parc de Grandmont  
37200 TOURS  
Tél 02-47-36-70-30  
Fax 02-47-36-70-40  
[www.ufrsciences@univ-tours.fr](http://www.ufrsciences@univ-tours.fr)

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'UFR**

**DU JEUDI 14 JANVIER 2016**

**PRÉSENTS** : M. AMMOR – Mmes ANOUTI – AUGÉ-GOUILLOU – MM. BARBARIN-COSTES – BARRANGER – Mmes BOUCHAUD – BOUCHOU-MARKHOFF – DALLET-CHOISY – DELARUE – MM. DEPLOBIN – FABBRI – Mmes GROSBOIS – LECUREUIL – M. LEMAN – Mme MONTIGNY – MM. OULAARIF – PUJOL – SORET – Mme SUPPO – M. VANDIER

**PROCURATIONS** : Mme BARREIRA à M. SORET – Mme DEVERS à Mme BOUCHAUD – Mme DUITTOZ à M. SORET – Mme FOUCAT à M. OULAARIF – M. MARTIN à M. OULAARIF – M. PEIGNE à M. FABBRI – M. PEINEAU à M. FABBRI – M. PICHON à LEMAN

**INVITÉS** : MM. LALMANACH – MOYSE – Mme PEROL

**EXCUSÉS** : M. PEYRUSSAN

---

**1) Approbation du compte-rendu du conseil de l'UFR du jeudi 12 novembre 2015**

Jean Fabbri demande aux membres du conseil si des remarques sont à apporter au compte-rendu du conseil de l'UFR du jeudi 12 novembre 2015. Aucune modification demandée.

**Adopté à l'unanimité**

**2) Bilan 1<sup>er</sup> semestre**

Un bilan plus précis sera fait après les délibérations du 1<sup>er</sup> semestre.

Il faudra envisager l'année prochaine un autre calendrier pour les étudiants passant les examens en décembre car l'UFR rencontre des problèmes de locaux la 1<sup>ère</sup> semaine de janvier avec la suite des examens et la reprise des cours.

Dans l'actualité immédiate de l'UFR, Bénédicte Montigny rappelle la venue de 89 lycéens du lycée Camille Claudel de Blois le 15 janvier pour une visite des locaux et des TP sur toute la journée.

**3) Travaux et modifications**

Jean Fabbri informe les membres du conseil que l'équipe TLVI est maintenant totalement installée au préfabriqué V4. Reste quelques aménagements pour l'extérieur.

Le laboratoire PCM2E va pouvoir intégrer les locaux laissés vacants au bâtiment J. Les doctorants de Chimie pourront donc réintégrer ce bâtiment et redonner les locaux qu'ils occupent actuellement dans le bâtiment I.

Jean Fabbri précise que l'antenne technique immobilière contribue à ces travaux et participe à en réduire les coûts.

La salle informatique du rez-de chaussée du bâtiment J va être transférée dans l'une des salles en libre-service du bâtiment L.

24 prises électriques vont être installées dans le hall du bâtiment E au-dessus des tablettes afin de faciliter les rechargements de différents appareils.

Jean Fabbri précise aux membres du conseil que suite à la réunion des directeurs de composantes, il y aura une accélération de la mise en sécurité des sites des Masters. La sécurisation des sites se fera avec une migration vers K-Sup (c'est-à-dire une intégration renforcée au dispositif WEB de l'université).

#### **4) Préparation du nouveau contrat**

Jean Fabbri rappelle que l'offre globale se fera avec 95% des moyens actuels en incluant les nouveautés, selon l'orientation fixée par l'université. Un premier travail préparatoire a été présenté aux responsables de formation en décembre, il fait l'objet d'échanges dont une synthèse préparée par le bureau de l'UFR sera envoyé à tous les personnels.

Bénédicte Montigny présente aux membres du conseil le calendrier de l'évaluation HCERES (Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) :

**24 mars 2016 : liste des formations à évaluer regroupées par champs de formations**

**Entre juillet et le 13 octobre 2016 : dépôt des dossiers d'autoévaluation sur la plateforme « Pélican »**

**Entre mars et juin 2017 : retour de l'évaluation par le HCERES**

Entre juin et septembre 2017 (3 mois après le retour de l'évaluation) : demande des accréditations auprès de la DGESIP

Dialogue avec la DGESIP jusqu'en novembre 2017

Une discussion s'engage entre les membres du conseil car il faudra anticiper le retour HCERES.

#### **5) Modification de maquette pour 2016-2017**

**Master 1 SIAD :**

Une demande de modification de maquette est demandée afin de pouvoir intégrer une modalité de projet ou stage en session unique au semestre 8.

Les membres du conseil demandent cependant une modification pour la durée du stage initialement prévu de 4 semaines minimum jusqu'à 3 mois maximum en mettant jusqu'à 10 semaines maximum.

**Adopté avec modification à l'unanimité**

#### **6) Demande de subvention**

Une demande de subvention du département Informatique est présentée pour la participation d'étudiants du Master SIAD à une École d'été internationale du 04 au 09 juillet 2016 à l'UFR. École d'été liée au Master Erasmus Mundus IT4BI.

Le conseil propose une subvention de 500 € pour soutenir l'inscription des étudiants.

**Adopté à l'unanimité**

## 7) Questions diverses

- Jean Fabbri présente aux membres du conseil 3 renouvellements de conventions :

↳ Entre l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie (I.F.M.K.), l'université d'Orléans et l'université de Tours. Pas de changement majeur, le nombre de places réservées (6) est identique. Cette convention est proposée pour une durée de 3 ans.

↳ Entre l'Institut de Formation en Psychomotricité (I.F.P.), l'université d'Orléans et l'université de Tours. Pas de changement majeur, le nombre de places réservées (3) est identique. Cette convention est proposée pour une durée de 3 ans.

↳ Entre l'Institut de Formation en Ergothérapie (IFE) Croix rouge française de Tours et l'université de Tours. Pas de changement majeur, le nombre de places réservées (5) est identique. Cette convention est proposée pour une durée de 5 ans.

### **Conventions adoptées à l'unanimité**

- Corinne Augé-Gouillou demande par qui sont effectués les classements des agents faisant un dossier d'avancement. Fadila Trouvé précise que les dossiers sont classés par la direction de l'UFR. Chaque personne ayant fait un dossier sera reçue suite à la CPE.
- Bénédicte Montigny rappelle la visite du Lycée Jean Monnet le 17 mai prochain.

**Le 02 février 2016**

**Le Directeur,**

**Jean FABBRI**

